

Les travaux de jardinage ne sont pas sans danger.

À la maison, protégez-vous comme les pros.



Pour un automne sans accident

Plus de 170 000 personnes se blessent chaque année lors de travaux domestiques et de jardinage. Chez vous comme au travail, vous pouvez éviter des accidents en utilisant les équipements de protection individuelle appropriés et en respectant certaines règles.

Faites de l'ordre!

Attention aux chutes et faux pas, ils sont l'une des principales causes d'accident. Ne laissez jamais traîner des outils de jardin, des caisses ou des tuyaux d'arrosage sur le sol. Éliminez toute autre source de danger potentiel, rangez les outils coupants et verrouillez toujours le sécateur avec le cliquet de sécurité.

Gare aux échelles et aux scies

Sécurisez les échelles à partir d'une hauteur de chute de 2 m. Choisissez si possible d'autres alternatives plus sûres, par exemple des plateformes de travail. Utilisez toujours des outils professionnels appropriés. Et formez-vous au maniement de la tronçonneuse: suivez un cours et portez un pantalon anti-coupures.



Souhaitez-vous approfondir vos connaissances sur les travaux de jardinage en toute sécurité?

Autres conseils utiles:
[suva.ch/jardinage](https://www.suva.ch/jardinage)

